



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ RECTORAL EN DATE DU 18 DECEMBRE 2020 PORTANT ADMISSION AU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE-FORMATEUR (C.A.F.I.P.E.M.F.)

SESSION 2020

Le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand,

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n°85-88 du 22 janvier 1985 modifié relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître-formateur ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître-formateur ;

VU l'arrêté du 20 septembre 2019 modifié portant ouverture du registre d'inscriptions au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître-formateur ;

VU l'arrêté rectoral en date du 27 janvier 2020 portant composition du jury chargé de l'appréciation des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

VU la circulaire 2015-109 du 21 juillet 2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître-formateur ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont déclarés admis au Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des écoles Maître Formateur session 2020, les enseignants dont les noms suivent :

SANS OPTION :

CAYLA-PAUZON Virginie
DIVAY-MUNCH Marie
MOREROD-PERRIER Sylvie
PORTIER Audrey
VERGNE Elisa

OPTION EPS :

CANIVENQ Rémi
OUDOT François
ROCHE-MEISSONNIER Séverine

OPTION ENSEIGNEMENT EN MATERNELLE :

BAGILET Nathalie
CARLIER-DUFFOUR Isabelle
DUMOULIN Jean
MORET Marie-Line
NOEL-NOEL LUC Magalie

OPTION ARTS VISUELS :

ALENGRIN-DESVILETTES Pascale
OLAGNOL Brigitte
RASTOIX Séverine

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé :

Karim BENMILOUD